

Une randonnée proposée par OTCS

À la découverte du village de Zadkine et de son petit patrimoine historique. Ce circuit au départ de superbe village des Arques vous mènera vers des paysages de cause où la vigne a cédé la place au chêne.

Durée	2h 40	Difficulté	Facile
Distance	7,45 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	190 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	190 m	Commune	Les Arques (46250)
Point haut	314 m		
Point bas	170 m		



Description

Stationner sur le parking en bas du bourg des Arques.

(D/A) Prendre la rue qui monte dans le bourg. Au niveau de l'ancien presbytère (aujourd'hui converti en résidence d'artistes), prendre la ruelle à droite qui passe devant le relais de la découverte et l'ancienne maison de Zadkine.

Poursuivre en descendant la petite ruelle pour tourner à droite pour faire face à un ancien séchoir à tabac.

(1) Poursuivre à droite en descendant un chemin enherbé bordé d'un mur en pierres sèches jusqu'à la route (croix en pierre).

(2) Prendre la route à gauche et traverser le Ruisseau du Divat. Continuer sur la route jusqu'à la barrière.

(3) S'engager sur le chemin à gauche après la barrière puis monter longuement dans les bois jusqu'à un carrefour de larges chemins empierrés.

(4) Prendre à droite puis emprunter un joli sentier étroit sur la gauche. Poursuivre dessus jusqu'à la route.

(5) Traverser et continuer tout droit dans le chemin jusqu'à une nouvelle route.

(6) Prendre à gauche deux fois jusqu'à la D150.

(7) Partir à droite puis tout de suite à gauche sur le large chemin empierré. Continuer jusqu'à la route à la Tronquière.

(8) Prendre à gauche sur la route de la Tronquière (panorama). Après les maisons, prendre le chemin qui descend sur la gauche jusqu'à la route. Continuer de descendre puis prendre à gauche sur la D150 jusqu'à la station d'épuration.

(9) Rester sur le chemin qui longe la station avant de monter à droite en épingle jusqu'à une petite rue.

(10) Prendre la route à droite pour regagner le bourg des Arques (à gauche, cimetière avec vestiges de l'église Saint-Martin, ancienne église paroissiale des Arques). Partir à gauche vers le centre du bourg.

(1) Revenir au point de départ par l'itinéraire inverse de l'aller. *Dans le bourg, ne pas rater le Musée Zadkine.* **(D/A)**

Points de passages

- D/A Les Arques - Musée Zadkine (Les Arques)**
| N 44.603027° / E 1.25021° - alt. 212 m - km 0
- 1 Séchoir à tabac**
| N 44.601271° / E 1.251612° - alt. 218 m - km 0.29
- 2 Route**
| N 44.599724° / E 1.248591° - alt. 176 m - km 0.64
- 3 Barrière**
| N 44.597496° / E 1.246937° - alt. 176 m - km 0.93
- 4 Carrefour chemins empierrés**
| N 44.59107° / E 1.259549° - alt. 294 m - km 2.28
- 5 Route**
| N 44.592183° / E 1.269201° - alt. 276 m - km 3.29
- 6 Route à gauche**
| N 44.592993° / E 1.273155° - alt. 299 m - km 3.64
- 7 D150**
| N 44.59814° / E 1.271453° - alt. 310 m - km 4.46
- 8 Tronquière**
| N 44.603019° / E 1.258931° - alt. 258 m - km 5.75
- 9 Station d'épuration**
| N 44.601496° / E 1.254002° - alt. 200 m - km 6.45
- 10 Rue Saint-Martin - Musée Zadkine (Les Arques)**
| N 44.600634° / E 1.252627° - alt. 219 m - km 7.03
- D/A Les Arques**
| N 44.603027° / E 1.25021° - alt. 212 m - km 7.45

Informations pratiques

Pour d'autres circuits voir [Quercy Outdoor](#)

A proximité

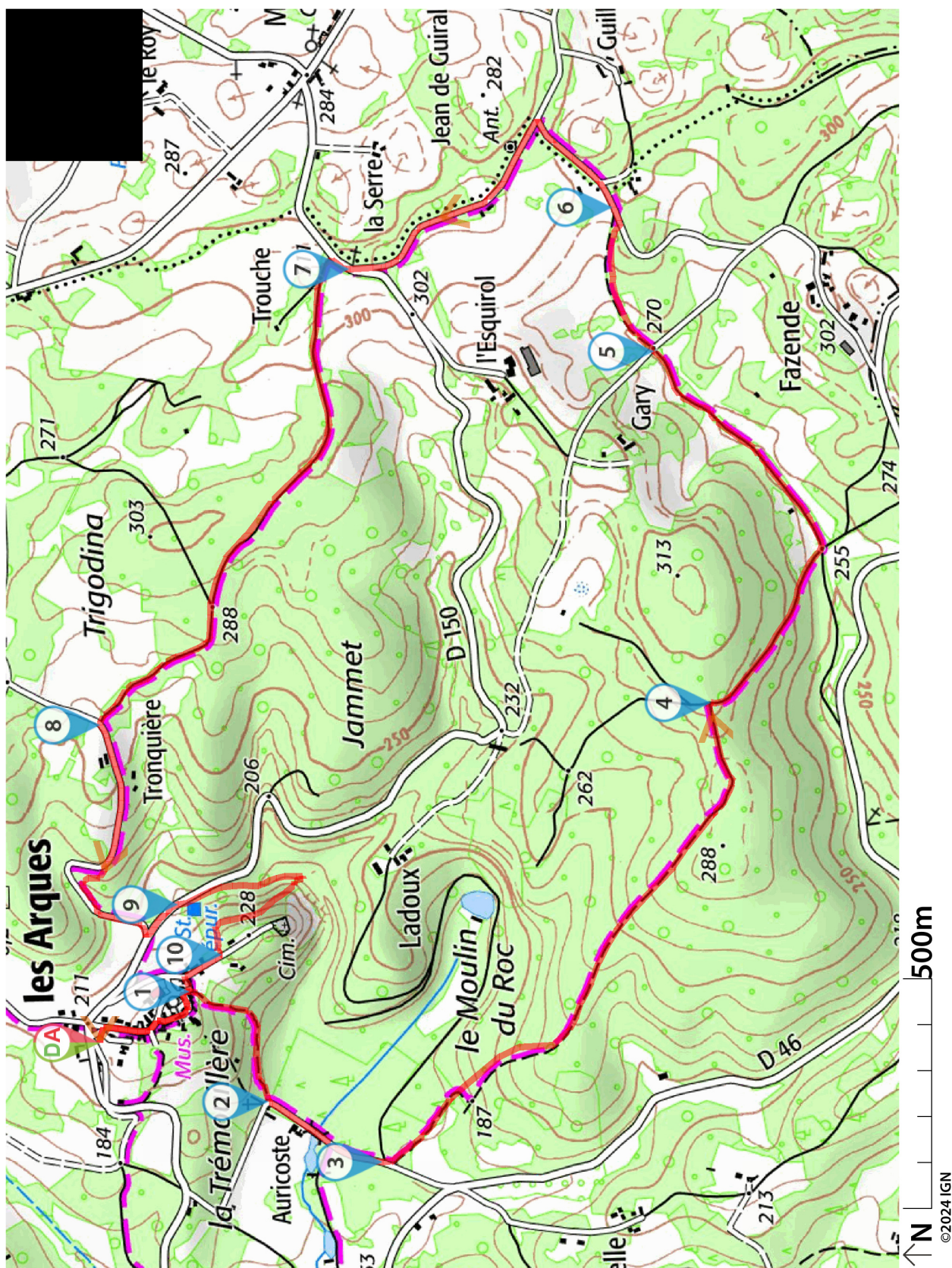
[Musée Zadkine](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-tour-de-ladoux-un-circuit-de-quercy-o/>

En savoir plus :

- Site internet : <https://tourisme-cazals-salviac.com/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

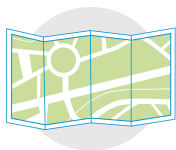
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



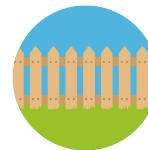
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.